

Paris, le 4 juillet 2014

## **Adomos réalise un placement privé de 670 K€ pour refinancer l'Obligation Convertible 2009 et envisage une nouvelle activité**

Adomos a finalisé ce jour un placement privé d'un montant brut de 670 K€ par émission d'Obligations Convertibles assorties de BSA, à hauteur de deux BSA attribués par Obligation Convertible souscrite, avec un prix de souscription et un prix unitaire d'exercice des BSA de 0,03 € ; un BSA donnant droit à souscrire à 1 action. L'Obligation Convertible, d'une durée de 5 ans et d'un taux d'intérêt de 6%, ne comporte pas de prime de remboursement. Les OCABSA sont exercables jusqu'au 7 juillet 2019 et ne feront pas l'objet d'une cotation.

Cette opération a été décidée par le Conseil d'administration en application des délégations de compétences consenties par l'assemblée générale du 4 juin 2014 au terme de sa 10ème résolution. Ce placement privé a été souscrit à hauteur de 670 K€ en numéraire, correspondant à 22 333 500 OC nouvelles créées et 44 667 000 actions à émettre à terme en cas d'exercice de la totalité des BSA (soit une émission d'actions représentant potentiellement à terme 23 % du capital).

Cette levée de fonds a pour principal objectif de financer une partie du remboursement de l'obligation convertible 2009 arrivant à échéance le 22 juillet pour un montant de 960 K€, dont 735 K€ de principal, 183 K€ de prime de remboursement et 44 K€ d'intérêts ; la différence entre le placement privé et le remboursement étant prélevée sur la trésorerie disponible de la société.

### **Un premier semestre dynamique et une nouvelle activité envisagée**

Adomos confirme en outre que, malgré un environnement immobilier difficile, son activité au cours du premier semestre a été très dynamique avec une croissance soutenue des produits d'exploitation.

Adomos avait par ailleurs indiqué dans son communiqué de presse du 4 juin 2014 qu'elle étudiait le lancement de nouveaux services. Les premiers retours de l'étude de marché réalisée sont positifs. Adomos envisage ainsi de lancer directement ou en partenariat une nouvelle activité d'investissement dans certains programmes immobiliers neufs, assimilable à une démarche de foncière de développement. Ce métier, pratiqué par quelques acteurs très spécialisés, s'inscrit traditionnellement dans un cadre de rotation rapide et de rendements importants des fonds propres investis. Les facteurs clés de succès de cette activité sont :

- Le relationnel historique d'Adomos avec près de cent promoteurs en France
- Sa connaissance approfondie des marchés immobiliers et la synergie avec les services de fournitures de leads et de ventes déjà exercés par Adomos
- Le partenariat récemment conclu avec Carré Courtage, seul courtier d'assurance français spécialisé dans les Garanties Financières délivrées par les sociétés d'assurance aux promoteurs.

Si elle se concrétisait au cours des prochains mois, cette activité pourrait permettre à Adomos d'augmenter très substantiellement ses résultats au cours des prochaines années.

Adomos indique que les fonds recueillis à l'occasion des éventuels exercices des BSA cotés ou non cotés en cours à ce jour seraient essentiellement consacrés au financement de cette nouvelle activité.

**Adomos** (ALADO, code ISIN FR0000044752), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier. [www.adomos.com/infofi](http://www.adomos.com/infofi)  
Contact : Fabrice Rosset, 01 58 36 45 00 [fabrice.rosset@adomos.com](mailto:fabrice.rosset@adomos.com)  
                  Alexandre Poidevin, 01 44 50 54 71, [alexandre.poidevin@kable-cf.com](mailto:alexandre.poidevin@kable-cf.com)